



accords
centre - val de loire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du samedi 18 mars 2023 à 9h30

à la Maison des Sports - 1 avenue de Châteaudun – 41000 Blois

Mme la Secrétaire Générale, M. le Commissaire aux comptes & M.
le Directeur
se sont joint à la réunion en tant qu'invités.

PROCÈS-VERBAL

Le président, Gilles Lagarde, souhaite la bienvenue aux participants et rappelle l'ordre du jour de la réunion. Il précise que 52 adhérents sont présents ou représentés sur 89 adhérents au total. Le quorum d'au moins un tiers des adhérents présents ou représentés étant atteint, l'assemblée générale ordinaire d'ACVL peut délibérer valablement. Il déclare donc la séance ouverte à 9h40.

Il remercie chaleureusement le député Christophe Marion de sa présence. Il excuse le Président du département Philippe Gouet, ainsi que Jean-Luc Brault, maire de Contres, retenus par d'autres obligations.

Il salue la présence de Maxime Léger, commissaire aux comptes, d'Emmanuelle Dormoy, responsable du service Culture et Patrimoine au sein du Conseil départemental, de mesdames et messieurs les maires et les élus, de Sébastien Marchand Directeur, des membres du bureau et de l'ensemble des adhérents.

L'assemblée générale ordinaire d'une association est un exercice incontournable et important. C'est une manière de rendre compte aux adhérents et aux financeurs, de l'activité, des projets et de l'évolution de l'association ainsi que de ses financements et de la manière dont sont gérés leurs intérêts. Cela permet de mieux connaître les actions, de mieux les évaluer et d'en partager les projets.

Au nom du Conseil d'Administration et en son nom personnel, le président Lagarde souhaite à tous la bienvenue et remercie l'ensemble des présents de s'être être rendus disponibles pour cette Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'année 2022.

Le président Lagarde fait remarquer à l'assemblée la représentation de structures opérant dans le champ du théâtre ; une preuve tangible de l'ouverture du projet d'ACVL à tous les arts et de sa mise en œuvre ; une marque affirmée que les derniers entrants sont prêts à s'investir avec tous dans le maillage culturel et territorial du Département et réaffirme que désormais la gouvernance doit s'ouvrir aux membres du théâtre et de la danse, ce sera l'objet du point 5 de l'ordre du jour.

Le président propose ensuite de privilégier le vote à main levée pour les décisions à venir. Sans opposition de la salle, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente

Le président soumet au vote de l'assemblée l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 09 avril 2022 :

Contre : 0

Abstention : 0

*Le procès-verbal de
l'assemblée générale du 9 avril 2022
est approuvé à l'unanimité*

2. Rapport moral 2022

Le Président Lagarde produit ensuite le rapport moral de l'association et se félicite que l'association se porte bien. En effet, elle compte :

60 adhérents en 2020

67 adhérents en 2021

78 adhérents en 2022

Pour 2023, l'association compte actuellement 89 adhérents et envisage d'atteindre les 95 à 100 adhérents d'ici la fin de l'année, ce point fera l'objet d'une présentation plus tard dans l'ordre du jour.

Élus par leurs pairs, quatorze adhérents se voient confier la charge d'administration de l'association.

En 2022 le Conseil d'Administration était composé comme suit :

Gilles Lagarde

Président depuis janvier 2022

Préfet, ancien Préfet de Loir-et-Cher, Directeur de cabinet de M. le Président du Sénat

Lorraine Robertson

Vice-présidente

Directrice et professeur de flûte à l'école de musique de Mondoubleau

Éric Beaumont

Vice-président

Directeur de l'école de musique du Val de Cher-Controis ;

Directeur de l'Union Musicale de Romorantin ;

Professeur de trompette au Conservatoire de Romorantin

Jean-Claude Dodin

Personnalité qualifiée, ancien Président de l'association et

Directeur (honoraire) du CRD de Blois Agglopolys 30 ans durant

Mickaël Boisset

Trésorier

Directeur des écoles de musique de Vineuil-St Claude et Fossé-Agglopolys

Administrateur du CRD & directeur du réseau Cadences

Pierre Lambla

Secrétaire

Musicien indépendant, intervenant en milieu scolaire, chef de chœur, compositeur, issu des

Territoires Vendômois

Samuel Bachy
Administrateur
Directeur de l'école de musique de Mer-Beauce Val de Loire

Delphine Caillon
Administratrice
Directrice des Affaires Culturelles de Mer-Beauce Val de Loire

Élise Chevais-Boutard
Administratrice
Présidente de la Lyre amicale de Selommes
Directrice du réseau Initiatives 41

Robert Garnier
Administrateur
Président Union musicale et chorale de Dhuizon

Rodolphe Genesta-Pialat
Administrateur
Directeur des trois sites de l'École de musique des Territoires Vendômois

Patrick Lepain
Administrateur
Directeur de l'Orchestre d'harmonie des Montils

Franck Régnier
Administrateur
Directeur de l'Harmonie de Salbris

Vincent Riès
Administrateur
Directeur et professeur de clarinette de l'Harmonie de Blois

En 2022, L'équipe salariée était composée comme suit :

les personnels permanents :

Sébastien Marchand, Directeur ;
Florence Péaron, Secrétaire Générale ;
Claude Kesmaecker, Chef principal de l'Ensemble Orchestral 41 ; et
Oriane Odier, gestionnaire de paie qui assure seule le service de la mission sociale de nos adhérents depuis le départ de Nathalie Soulain en juillet 2022

les personnels artistiques :

L'ensemble des artistes de l'Ensemble Orchestral 41 (80 cette année, sur un annuaire de plus de 250 musiciens) et des 40 artistes en portage salarial. Pour un total de 584 bulletins de salaire à l'année soit une moyenne de 48 bulletins mensuels uniquement pour cette structure employeuse.

Les missions d'ACVL sont les suivantes :

- L'enseignement artistique spécialisé et le maillage des acteurs culturels ;
- L'organisation de stages à destination des loir-et-chériens mais également comme un appel

d'attractivité du territoire à destination d'extérieurs ;

- L'animation du territoire par l'ensemble des restitutions artistiques ;
- La politique de l'emploi et les services qui en découlent ;
- Les ressources mises à disposition des adhérents, que celles-ci soient d'ordre intellectuelles ou concrètes ;
- L'Ensemble Orchestral 41, l'une force de la politique culturelle du Département ;
- La poursuite du projet associatif : un projet ambitieux, mais réaliste et réalisable pour notre structure, en lien avec le Département, au bénéfice de tous.

En l'absence de questions, le président soumet ensuite le rapport moral de l'association à l'approbation des adhérents :

Contre : 0

Abstention : 0

*Le rapport moral 2022
est approuvé à l'unanimité*

3. Rapport d'activités 2022

Pierre Lambla, secrétaire d'ACVL, est invité à faire le compte-rendu des activités 2022.

3.1 – Les activités musicales

3.1.1 - Le stage d'Orchestre d'Harmonie

Le GROOVE

Afin d'être au plus proche de la vie artistique des sociétés musicales du Loir-et-Cher, Accords Centre-Val de Loire propose un nouveau modèle d'orchestre d'harmonie articulé autour des établissements musicaux du département, visant à permettre aux musiciens et aux grands élèves des écoles de musique de participer à un projet commun au sein d'un orchestre complet.

Le stage du Groove lancé fin 2021 s'est achevé les 12 et 13 mars 2022 avec la participation de 55 musiciens des orchestres et ensembles venus de tout le département : Blois, CRD Agglopolys, Herbault, La Chapelle-Saint-Martin, Les Montils, Onzain, Orchaïse, Saint-Claude Vineuil, Saint-Gervais-La-Forêt, Cadences Brass de Blois, Harmonies de Romorantin et de Saint Aignan.

Placé sous la direction Claude Kesmaecker et de Vincent Riès, le concert du GROOVE (**Grand Rassemblement des Orchestres à Vents**) a eu lieu le 13 mars 2022 à l'Espace Jean-Claude Deret de Saint Gervais-La-Forêt, en partenariat avec l'Eglantine et la Mairie de St Gervais La Forêt.

La salle était quasiment pleine, le public heureux de revenir dans une salle de spectacle, les élus municipaux et intercommunaux ont apprécié l'initiative d'Accords CVL et la prestation commune.

CARMINA BURANA de Carl Orff

Le stage poursuit sa mission itinérante avec le projet ambitieux de monter des extraits d'une œuvre avec les musiciens volontaires des ensembles de tout le département ainsi que des chœurs amateurs.

Le choix de l'œuvre s'est porté sur *Carmina Burana* de Carl Orff.

60 musiciens ont rejoint l'orchestre ainsi que les chœurs de l'Ensemble Antoine Boesset et la Chorale Monthevoy.

Le concert s'est déroulé le 15 janvier 2023 à l'Espace Beauregard de Monthou sur Bièvre, et a remporté un très beau succès.

3.1.2 – Musicamix

Autre manifestation organisée cette fois pour les jeunes, le stage Musicamix a été reconduit cette année avec succès au CRJS de Salbris du 8 au 13 juillet 2022, sous la direction de M. Dominique Voisin. Musiciens de tous âges et tous horizons accompagnés de 4 jeunes chanteuses ont vécu une rencontre musicale originale autour d'un programme dynamique, dont le concert de restitution à Salbris a suscité un vif intérêt du public et des familles présentes.

3.1.3 – Action à destination des grands élèves

Afin d'aider les étudiants dans leur préparation aux concours, ACVL a mis en place un stage de cors sous la direction de M. André Cazalet et M. Arnaud Delépine à Vineuil.

Ce stage a bénéficié à 15 étudiants en février 2022.

Des master classes ont également été proposées notamment en amont des concerts d'exceptions donnés en 2022.

3.1.4 - La saison 2022 de l'Ensemble Orchestral 41

La saison 2022 de l'Ensemble Orchestral 41 a été riche de représentations et de rencontres.

En quelques chiffres :

- 13 concerts tout public
- 4 concerts scolaires autour de Benjamin Britten (1913-1976)
The Young Person's guide to the Orchestra opus 34
- Création de la commande symphonique et pédagogique de l'Ensemble Orchestral 41 au jeune compositeur Fabien Cali
Cueillir le jour, cycle de 12 chansons sur des poèmes de Ronsard
- Une nouvelle production (« Saint-Saëns »)
- Trois reprises (« Ciné-concert », « Cuivres & Orgue », « K361 Mozart en concert-lecture »)
- Quatre concerts de musique de chambre (« ApérOpéra », « Quatuors de cors », « Trio Da Vinci », « French Touch »).

Programmation de la saison 2021/2022

DATE	HEURES	LIEUX	PROGRAMME
Dimanche 20/02/2022	16h	Saint-Georges-sur Cher Salle des fêtes	Ciné-Concert – avec Festillésime
Vendredi 29/04/2022	20h30	Vendôme - Hectare	Création Œuvre de Fabien Cali
Samedi 30/04/2022	18h	Blois Halle aux Grains	Création Œuvre de Fabien Cali
Lundi 02/05/ 2022	Matinée	Vendôme - Hectare	Britten (2 scolaires)
Samedi 14/05/2022	20h30	Senonches (28)	K361
Vendredi 02/09/2022	20h	Feings	apérOpéra
Dimanche 08/10/2022	20h30	Villedieu-le-Château - Église	Cuivres et Orgue
Dimanche 6/11/2022	16h	Nouan-le-Fuzelier - Château Burtin	Saint-Saëns
Vendredi 18/11/2022	Matinée	Fresnes	Ciné-concert (2 scolaires)
Samedi 19/11/2022	20h30	Fresnes	Cuivres et Orgue

Dimanche 20/11/2022	16h	Fresnes	Saint-Saëns
Dimanche 04/12/2022	16h	Cathédrale de Blois	Cuivres et Orgue
Mardi 06/12/2022	19h30	Basilique N.-D. de la Trinité - Blois	Quatuor de Cors
Mardi 13/12/2022	19h30	Basilique N.-D. de la Trinité - Blois	Musique de chambre : Trio Da Vinci
Mardi 17/12/2022	19h30	Basilique N.-D. de la Trinité - Blois	French Touch

3.2 Le pôle ressource

3.2.1 - Service de gestion salariale

Les services proposés sont les suivants :

- Déclaration préalable à l'embauche
- Proposition de modèles de contrats de travail et d'avenants aux contrats de travail puis rédaction de ceux-ci après accord de la structure adhérente
- Simulation de salaire
- Réalisation des bulletins de salaire
- D.S.N. et autres déclarations conventionnelles et légales (nombre et modalités en fonction des profils), mise en télépaiement ou édition et fourniture des bordereaux
- Attestation de salaire (maladie, maternité, accident du travail, ...)
- Etablissement des documents de sortie (certificat de travail, attestation pôle emploi, reçu pour solde de tout compte...etc.)
- Aide à la rédaction des dossiers de départ en formation professionnelle
- Veille multisupport pour les adhérents.

Le nouveau logiciel de gestion de la paie (**SILAE**) a permis au service de gestion salariale de gagner en rapidité et en efficacité. De nouvelles structures ont donc pu faire leur entrée et profiter de ce service.

ACVL a également mis en œuvre un dispositif de portage salarial bénéficiant aux contrats courts (artistes, jurys des examens etc.) : 40 artistes en gestion salariale (dont 5 structures hors du département) ; 22 écoles de musique/orchestres-écoles ; 3 Orchestres ; 4 Chorales et 4 Compagnies de théâtre.

Il est rappelé ici les conventions collectives référencées chez ACVL :

ÉCLAT (ex-animation) - IDCC 1518 ;
 Entreprises artistiques et culturelles - IDCC 3090 ;
 Entreprises privées du spectacle vivant - IDCC 1285 ;
 Organisme de formation - IDCC 1516

Enfin quelques chiffres : 2468 bulletins de salaires réalisés en externalisation, 584 bulletins pour Accords CVL et l'EO 41.

3.2.2 - Les impromptus

De courtes réunions d'information (petits-déjeuners ou Afterworks) autour de sujets d'actualité se sont poursuivies. Ce format, volontairement très ouvert, permet à chacun de porter ses questionnements, ses doutes, ses envies et de partager ses expériences. Thèmes abordés en 2022 : La paie et la formation musicale.

3.2.3 - Les missions déléguées

Depuis 2017, le Département de Loir-et-Cher a confié à Accords CVL l’instruction et la gestion des aides attribuées aux structures musicales au titre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques.

Enveloppe globale votée en 2022 : 140 000 €

Aides demandées et distribuées : 131 691 €

(Aide à la formation musicale ; Aide à l’animation du territoire ; Aide à l’achat de partitions)

Approbation du rapport d’activités 2022

Sans question de l’assemblée, le président soumet le rapport d’activités à l’approbation des adhérents :

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport d’activités 2022 est approuvé à l’unanimité.

4 - Rapport financier 2022

Plusieurs interventions sont nécessaires à la tenue valable de l’Assemblée Générale, ce point revient à M. Maxime LEGER, commissaire aux comptes et M. Mickaël BOISSET, trésorier.

La parole leur est laissée pour le rapport financier et la lecture du rapport du commissaire aux comptes quant à la certification des comptes 2022.

4.1 - Comptes de l’exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 par Mickaël Boisset

4.1.1 – Les charges externes

	2022	2021	Évolution	
Fournitures consommables	8 302 €	7 508 €	+794 €	+10.6%
Locations, Charges locatives	10 533 €	6 937 €	+3 596 €	+51.8%
Entretien, Réparations	5 634 €	6 776 €	-1 142 €	-16.9%
Primes d'assurance	1 021 €	1 018 €	+3 €	+0.3%
Etudes, recherches	0 €	8 875 €	-8 875 €	
Personnel extérieur	450 €	1 207 €	-757 €	-62.7%
Intermédiaires et honoraires	35 631 €	38 369 €	-2 738 €	-7.1%
Informations et communications	2 341 €	2 353 €	-12 €	-0.5%
Transports	7 €	0 €	+7 €	
Déplacements, Réception	24 627 €	15 928 €	+8 699 €	+54.6%
Frais postaux, Télécom.	1 113 €	860 €	+253 €	+29.4%
Frais bancaires	1 130 €	468 €	+662 €	+141.5%
Autres services extérieurs (cotisations, bibliothèque)	1 439 €	372 €	+1 067 €	+286.8%
TOTAL	92 229 €	90 671 €	+1 558 €	+1.7%

4.1.2 – La synthèse des charges de personnel

	2022	2021	Évolution	
Salaires bruts	274 661 €	178 619 €	+96 042	+53.8
Charges sociales	92 617 €	28 570 €	+64 047	+224.2
Taux de charges sociales	33.72%	15.99%	+17.7 %	
Autres charges du personnel	5 632 €	466 €	+ 5 166 €	
Intérimaires	450 €	1 207 €	-757 €	-

Hausse des salaires principalement liée à la reprise des concerts.

Hausse du taux de charges liée aux aides COVID reçues en N-1 pour 33 K€.

Autres charges du personnel : indemnité de préavis de rupture du contrat de Mme Soulaïne et la cotisation à la médecine du travail.

4.1.3 – Synthèse des charges

	2022	2021	Évolution
Charges de fonctionnement	92 229 €	90 671 €	+1.7%
Impôts et taxes	5 087 €	2 911 €	+74.8%
Charges de personnel	372 910 €	207 654 €	+79.6%
Aides financières	131 691 €	128 251 €	+2.7%
Reports en fonds dédiés	0 €	8 125 €	
Charges financières	3 €	0 €	
Charges exceptionnelles	166 €	282 €	-41.1%
Total	606 673 €	441 242 €	+37.5%

4.1.4 – Ressources

	2022	2021	Évolution
Ressources associatives	432 796 €	385 435 €	+12.3%
Ventes de marchandises	805 €	525 €	+53.3%
Prestations vendues	156 639 €	58 080 €	+169.7%
Activité globale	590 240 €	444 040 €	+32.9%

Les ressources associatives sont composées :

- des subventions du CD41 pour 377 937 €
(dont 13 K€ d'aide à l'embauche)
- des cotisations pour 11 065 €
- aide de la SACEM pour 10 000 €
- écarts de règlements pour 69 €
- utilisation des fonds dédiés N-1 pour 33 725 €

Les ventes de marchandises sont uniquement composées de la vente de médailles.

Les prestations vendues correspondent à la vente des stages, des billets concerts et des prestations de RH, dont entre autres :

- L'EO41 82 060 €
- Musicamix 6 125 €
- Prestations RH 20 116 €
- Portage salarial 41 160 €
- Billetterie 3 700 €

4.1.5 – Soldes intermédiaires de gestion

	2022	2021	Évolution	
Produits d'exploitation	590 240 €	444 040 €	+146 200 €	+32.9%
Chiffre d'affaires	157 444 €	58 605 €	+98 839 €	+168.7%
Ventes + Production réelle	157 444 €	58 605 €	+98 839 €	+168.7%
Achats consommés	536 €	177 €	+359 €	+202.8%
Marge globale	156 908 €	58 428 €	+98 480 €	+168.5%
Charges de fonctionnement	92 229 €	90 671 €	+1 558 €	+1.7%
Aides financières (missions déléguées)	131 691 €	128 251 €	+3 440 €	+2.7%
Impôts et taxes	5 087 €	2 911 €	+2 176 €	+74.8%
Charges de personnel	372 910 €	207 654 €	+165 256 €	+79.6%
(dont salaires portage salarial 39 780 €)			+6 337 €	
Transfert de charges	6 337 €	0 €	+6 337 €	
Reprises sur provisions (commande Fabien Cali)	8 801 €	8 000 €	+801 €	+10%
Dotations aux amortissements	4 587 €	3 348 €	+1 239 €	+37%
Dotations aux provisions	0 €	3 355 €	-3 355 €	
Autres charges d'exploitation	12 €	433 €	-421 €	-97.2%
Résultat d'exploitation	-1 674 €	7 115 €	-8 789 €	
Résultat financier (intérêts sur livret)	990 €	415 €	+575 €	+138.6%
Résultat courant	-684 €	7 530 €	-8 214 €	
Résultat exceptionnel	80 €	1 249 €	-1 169 €	-93.6%
(quote part sub investissement)				
Résultat de l'exercice	-704 €	8 779 €	-9 483 €	
Capacité d'autofinancement	-38 823 €	15 357 €	-54 180 €	

4.2 - Intervention de M. Maxime Léger, Commissaire aux comptes

Maxime Léger donne lecture de son rapport et rappelle la législation liée à la mission qui a été confiée à son cabinet. Il spécifie que à la suite de l'exercice de sa mission, les comptes 2022 seront certifiés sans réserve.

4.3 - Approbation des comptes

Le conseil d'administration, réuni en séance le lundi 27 février au soir au cours de laquelle il a validé les comptes annuels 2022 tels que proposés, propose à l'assemblée d'arrêter les comptes au 31/12/2022.

L'exercice 2022 fait apparaître un très léger déficit de 703.90€, ce qui démontre une gestion saine de l'association.

Le président passe au vote des comptes 2022

Contre 0

Abstention 0

Les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité.

4.4 - Affectation du résultat

Le Conseil d'Administration, ayant pris l'aval du Commissaire aux Comptes, vous propose d'imputer le déficit 703.90 euros à la provision pour aménagement des futurs locaux.

Vote :

Contre 0

Abstention 0

La proposition d'affectation du résultat est
approuvée à l'unanimité.

4.5 – Quitus au trésorier

Pour conclure le président propose de donner quitus au trésorier, ce qui permettra à l'assemblée de le libérer pour cette année, en notant qu'il a conduit les travaux selon le mandat qui lui a été confié et selon les normes édictées.

Vote :
Contre 0
Abstention 0

Le trésorier est donc libéré.

5 - Prévisions 2023

La parole est donnée au Directeur et à la Secrétaire générale de l'association afin qu'ils présentent les projets et prévisions envisagés pour 2023.

5-1 Budget prévisionnel 2023

Ce budget a été présenté et validé par conseil d'administration d'Accords Centre-Val-de-Loire le 27 février 2023.

ACCORDS CVL BUDGET PRÉVISIONNEL - exercice 2023			
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60-achat	10 620 €	70-vente de produits finis, prestations de services, marchandises	214 428 €
61-services extérieurs	22 090 €	74-subventions d'exploitation dont	420 120 €
62-autres services extérieurs	213 481 €	CD 41	217 000 €
dont Missions déléguées 140 000 €		CD41 divers : partenariat 20 ans EO41	8 000 €
63-impôts et taxes	300 €	CD missions déléguées	140 000 €
64-charges de personnel	391 268 €	Région Cap'Asso	2 800 €
65- autres charges de gestion courante	1 730 €	État Aide aux orchestres + FDVA + CUI fin + rec + plan fanfare + Fonpep	32 820 €
66-charges financières	- €	Mécénat : Monceau	10 000 €
67-charges exceptionnelles		Sociétés civiles	9 500 €
68-dotation aux amortissements	4 900 €	75-autres produits de gestion courante	- €
		76-produits financiers	350 €
		78-reprises sur amortissements et provisions	9 491 €
		Reprise sur provision retraite	5 900 €
		Reprise sur fonds propres	3 591 €
TOTAL I	644 389 €	TOTAL I	644 389 €
86-emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
TOTAL II	- €	TOTAL II	- €
TOTAL GÉNÉRAL	644 389 €	TOTAL GÉNÉRAL	644 389 €

Aides aux orchestres

Fin aide : CUI	4 680 €
Reconduction : CUI	3 140 €
Aide PEC :	4 000 €
FONPEP :	10 000 €
FDVA :	2 000 €
Plan fanfare :	7 000 €
Aide aux orchestres :	2 000 €

Société civile

CNM :	9 500 €
-------	---------

Un renforcement de la participation du mécène principal de l'association Monceau Assurance est attendu. Le Président Lagarde demande à tous un effort sur les recherches de nouveaux mécénats, les efforts ayant été relâchés pendant la période du Covid.

5-2 Prévisions pour 2023

- 93 adhérents 2023 :

71 structures musicales (écoles de musique, harmonies, chorales) dont 7 nouveaux adhérents 2023 :

Jeu(x) d'orgues,
Chœur Honegger,
Ecole des musiques d'Onzain,
Les Folies Françaises,
L'escapade,
Mil' et une notes,
Théâtre du Fossé César

2 structures de danse dont 2 nouveaux adhérents 2023 :

Aux quatre vents,
Compagnie Bleu Printemps

8 compagnies de théâtre dont 3 nouveaux adhérents 2023 :

Compagnie du Divan,
Le Ring,
Compagnie Marteau

8 organismes culturels et socio-culturels dont 6 nouveaux adhérents 2023 :

Centre culturel du Blésois,
CEPRAVOI,
Prises d'Assos,
Patronage Laïque,
L'Echalier,
Bul' de mômes

3 personnalités qualifiées :

Gilles Lagarde,
Jean-Claude Dodin,
Pierre Lambla,

1 membre d'honneur :

Jacques Laemlé

- Des changements de personnel vont intervenir sur 2023

En effet Florence Péaron, Secrétaire Générale prend sa retraite au 30 avril 2023 et elle est remplacée par Jeanne Domengie qui reprend ses fonctions le 3 avril 2023 comme Administratrice de Productions.

- Concernant les productions

Un début de saison très actif, avec de la musique de Chambre et le concert « 8 femmes », donné à Feings – Le Controis en Sologne et une œuvre très grand public « Saint-Saëns » donnée 2 fois en concert à Mer et Saint-Georges sur Cher.

Deux nouvelles productions font partie du répertoire de l'orchestre : « Héroïnes » et « Dansez maintenant ».

Un concert de gala pour les 20 ans de l'Ensemble Orchestral est prévu le samedi 3 juin 2023 à la Basilique de la Trinité à Blois.

- Les stages

Renouvellement du stage de Cor à Vineuil et de Musicamix au Lycée d'Areines (LEGTA).

Le GROOVE 2023/2024 : des répétitions sont planifiées sur 2023, afin de mettre en commun les œuvres choisies pour être interprétées dans le cadre des Olympiades 2024, en lien avec les festivités autour de l'accueil de la flamme olympique dans le Loir-et-Cher.

- Le service de gestion salariale

Développement très important de la gestion salariale, très bonne nouvelle pour ACVL, car c'est très souvent le point d'entrée des nouveaux d'adhérents.

93 adhérents en 2023 dont 5 en attente d'adhésion et 6 ayant effectué une demande en gestion salariale (75 en 2022) dont 51 structures en gestion salariale (40 en 2022)

Sébastien Marchand souligne l'augmentation durable de la charge de travail d'Oriane Odier et soumet à l'assemblée la nécessité du renfort de son poste à court ou moyen terme.

Par suite d'une augmentation des tarifs de notre prestataire, nous allons devoir répercuter cette hausse, d'où de nouveaux tarifs à partir septembre 2023.

- Mise en place d'un nouvel outil d'aide aux associations culturelles

ACVL est le référent **Basicompta** pour la culture sur le département du Loir et Cher.

C'est un logiciel d'exploitation et de comptabilité à destination des trésoriers mis à disposition contre un forfait d'adhésion (60 euros par an), incluant des formations individualisées.

- Le portage salarial

Rappel : Ce service ne concerne que les contrats courts d'usage (artistes, formateurs, jurys).

Une entrée remarquable en 2023 en gestion salariale : la société Buffet Crampon

Une réflexion est menée quant à la possibilité d'ouvrir le portage salarial sur des emplois « mutualisés » entre plusieurs structures (secrétariat, professeur...).

- Missions déléguées par le Conseil Départemental 2023

Le budget des missions déléguées en 2023 a été arrêté à 140 000€ (identique à celui de 2022), qui comprend trois volets, dont les modalités d'application ont évolué depuis 2022 :

- l'aide au fonctionnement des établissements d'enseignements artistiques (anciennement aide à la formation musicale des jeunes)
- l'aide à l'animation du territoire,
- l'aide à l'achat de partition.

- Adoption d'un nouveau Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques 2023-2028

qui modifiera en profondeur les conditions de soutien aux établissements d'enseignements artistiques, associatifs et territoriaux, des harmonies et sociétés musicales, ainsi que des ensembles amateurs et des structures culturelles implantées en Loir-et-Cher.

Ce plan a été rédigé sous l'égide d'Emmanuelle Dormoy, responsable Culture patrimoine et vie associative au Conseil Départemental du Loir et Cher.

Ces nouvelles modalités entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

- Création de Commissions

=>Est proposée la création d'une *commission théâtre*

Vote :

Contre 0

Abstention 0

***La proposition création d'une
commission Théâtre
est approuvée à l'unanimité***

D'ores et déjà, les compagnies de théâtre

L'Intruse,

la Ben Compagnie,

Jean & Faustin, la Compagnie du Hasard,

le Centre culturel Blésois Halle aux grains Scène Nationale représentée par Frédéric Maragnani se proposent de prendre en charge cette nouvelle commission.

=>Est proposée la création d'une *commission modification des statuts ACVL en 2024*

Vote :

Contre 0

Abstention 0

***La proposition création d'une
commission Modification des Statuts
est approuvée à l'unanimité***

Pas de volontaire pour cette commission

6 – Collèges à pourvoir

Le point 6 de l'ordre du jour appelle les candidatures au Conseil d'Administration. En effet, il reste à pourvoir :

1^{er} collège : établissements d'enseignement artistique – 2 sièges à pourvoir ;

3^{ème} collège : personnalités qualifiées – 2 sièges à pourvoir ;

4^{ème} collège : autres organisations culturelles & entreprises – 2 sièges à pourvoir.

N'ayant reçu aucune candidature en amont, le président fait un appel aux candidatures dans la salle mais personne ne se présente. Le directeur précise que les postes qui demandent le plus de travail sont pourvus et invite les adhérents à venir assister à un conseil d'administration pour se rendre compte.

Enfin, pour épuiser notre ordre du jour, notre directeur apporte les réponses nécessaires aux adhérents qui souhaitent s'exprimer ou poser une question.

La séance est levée !

Avant de remercier toutes et à tous de leur présence et des travaux communs, passés ou à venir, avant également de se retrouver pour un verre de l'amitié, Mme Florence Péaron est mise à l'honneur ayant fait valoir ses droits à la retraite.

A l'invitation du Président, Mirtohid et Jean, musiciens, proposent à l'assemblée un intermède musical qui sera suivi du verre de l'amitié.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 11h30.

Gilles LAGARDE
Président



Mickaël BOISSET
Trésorier



Pierre LAMBLA
Secrétaire

